

Je trie, j'agis !

Mon mém-o-tri !

BON A SAVOIR : AUTRES POINTS D'APPORT



- Il existe des bornes textiles pour les vêtements et les chaussures.
- Pensez à la règle du 1 pour 1 : les vendeurs ont l'obligation de reprendre gratuitement votre ancien appareil lors de la vente d'un nouvel appareil similaire.
- Déposez vos médicaments périmés en pharmacie. Les boîtes en carton et les notices sont à jeter dans les containers de tri jaunes.
- En grandes surfaces, vous trouverez généralement des bornes pour trier vos piles, ampoules, cartouches d'imprimantes et petits appareils électriques.

COMPOSTEUR



Les déchets organiques peuvent être valorisés. Au lieu de les jeter avec les ordures ménagères, vous pouvez les mettre dans un composteur. Vous obtiendrez alors du compost, « un engrais » très bon pour enrichir la terre.

Vous pouvez y jeter :

les épluchures de fruits et légumes - les coquilles d'œufs
le marc de café (filtres et dosettes) - les sachets de thé
les restes de repas - le pain - le papier essuie-tout (non imprimé)
les résidus végétaux (gazon, feuilles, branchages...).

Pour l'achat d'un composteur, contactez le SYPP au : **04 75 00 25 35**

Le tri des déchets est un geste nécessaire que nous devons tous effectuer afin de préserver notre planète.

1 tonne de papier recyclé permet d'épargner 2,5 tonnes de bois

Le recyclage permet d'éviter l'enfouissement des déchets.

Avec 12 bouteilles en plastique, on peut, par exemple, fabriquer 1 oreiller

Montélimar-Agglomération vous remercie et reste à votre écoute.
04 75 00 64 41 - www.montelimar-agglo.fr

LES DECHETS RECYCLABLES (à jeter en vrac, sans sac)

VERRE



Bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre (sans couvercle)



visuels à titre d'exemple

A déposer dans le container à verre*

CARTONS



Sans plastique, aplatis et propres.



visuels à titre d'exemple

A déposer en déchèterie ou dans le container à cartons*

EMBALLAGES - PAPIERS



Bouteilles et flacons en plastique



Petits emballages en carton



Briques alimentaires



Papiers, journaux, magazines



Emballages en métal



visuels à titre d'exemple

A déposer dans le container à emballages - papiers*

Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider. Ne pas les imbriquer. Un doute sur un déchet ? Appelez-nous au 04 75 00 64 41.

*Retrouvez la carte répertoriant tous les points éco-tri du territoire sur www.montelimar-agglo.fr

ORDURES MENAGERES



A jeter en sacs poubelle fermés et étanches



Exemples :

Films, sacs et sachets en plastique



Pots et barquettes en plastique



Barquettes en polystyrène



Vaisselle



DECHETERIES

Cinq déchèteries sont à votre disposition :

Montélimar Nord : déchèterie des Léonards

Montélimar Sud : déchèterie des Présidents

Saulce-sur-Rhône : déchèterie du Logis Neuf

Montboucher-sur-Jabron : déchèterie des Constantins

La Laupie : déchèterie de la Laupie

Attention, il faut être obligatoirement muni d'une carte d'accès pour entrer en déchèterie.

Pour plus de renseignements (conditions d'accès particuliers, professionnels, horaires, adresses) :

www.montelimar-agglo.fr - 04 75 00 64 41

ou demandez le guide pratique des déchèteries intercommunales



LAMPES



BATTERIES



BOIS



CARTONS



CARTOUCHES ENCRE



DECHETS DIFFUS SPECIFIQUE



DEEE



DEBLAIS GRAVATS



ENCOMBRANTS



TEXTILES



METALX



MOBIER



PILES ET ACCUMULATEURS



PNEUMATIQUES



POLYSTYRENE



DECHETS VERTS